ranti (sauf certains cas spéciaux de force majeure) durant au moins 6 semaines après ses couches, à toute femme y ayant accouché, sans qu'il puisse être tenu compte des conditions d'allaitement de l'enfant. Pour une hospitalisation plus prolongée, les femmes, qui ne peuvent allaiter leurs enfants pour des raisons d'ordre pathologique ou physiologique, seront traitées sur le même pied que les femmes allaitant leurs enfants au sein.

5° La question de l'emplacement de la Maison Maternelle sera soumise à l'examen du Conseil Municipal.

L'EXTENSION ET L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

La Ville de Lille a ouvert un concours pour l'établissement de son plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension. C'est à M. Dubuisson, architecte agréé à Lille, qu'a été confié l'étude de ce plan.

Ce plan est établi comme suit en ce qui concerne le quartier de la Gare :

La nouvelle Gare, le nouvel Hôtel de Ville et le Boulevard de Roubaix-Tourcoing vont déterminer la majeure partie des voies principales.

Trois voies de 32 mètres convergent vers l'axe de la nouvelle Gare ; l'une est le prolongement de la rue de la Gare actuelle ; la seconde se ramifie pour rejoindre la rue du Molinel et les rues de Valmy et Jeanne d'Arc ; la troisième se dirige avec les villes de Roubaix, Tourcoing.

Le boulevard de Lille-Roubaix-Tourcoing, considéré principalement comme jonction des trois villes, a son aboutissant sur le boulevard qui sera situé à l'emplacement des fortifications ; mais, en ce point, il s'élargit en une vaste place où pourraient être édifiés dans l'avenir, des Palais d'exposition, par exemple, ou une foire commerciale en raison de sa proximité de la Gare et du Centre de la Ville et de sa liaison directe avec les villes de Roubaix, Tourcoing.

A son aboutissant, le Boulevard de Roubaix-Tourcoing se divise en plusieurs branches ; en outre de celles constituées par le Boulevard passant devant la Gare, une branche se dirige vers la Porte de Paris, le Boulevard des Ecoles et le nouvel Hôtel de Ville traçant une partie de ce que nous avons appelé la ceinture intérieure de la ville fortifiée. Une autre branche passant par la Place aux Bleuets emprunte la rue Saint-Jacques et rejoint la rue de la Barre. Une troisième placée au milieu aboutit à un carrefour situé à l'entrée de la rue des Fleurs, près du Lycée.

De ce carrefour partent des rues traversant le Lycée vers la place aux Bleuets et la Basse-Deûle, et deux voies en direction de la Grand'Place, l'une constituée par le Boulevard Carnot actuel longeant un côté du Théâtre, l'autre de même importance, longeant l'autre face du Théâtre. Cette dernière artère prolongée aboutirait à la rue de Béthune.

Le nouvel Hôtel de Ville placé tant sur le square du Réduit que sur les terrains situés en avant, serait desservi par une avenue aboutissant à la Gare, et par une autre grande voie que nous avons appelée « Ceinture Intérieure » venant du Boulevard de Roubaix-Tourcoing.

En outre de la rue de Paris et de la rue Saint-Sauveur qui ne subissent guère de modifications importantes, une rue prolongeant la rue Neuve et la rue des Tanneurs débouche sur la place de l'Hôtel de Ville, face au monument ; une autre rue longeant l'Hospice Gantois met en communication l'Hôtel de Ville et la Préfecture.

De l'emplacement de l'ancien Hôtel de Ville, une percée relierait la Grand'Place à la place de la République et aux rues Léon-Gambetta et Jean Sans-Peur ; cette voie traversant la rue des Fossés rejoint la rue de l'Hôpital-Militaire élargie dans la partie comprise entre la rue Jean sans Peur et la place Richebé.

Vers la place Richebé dégagée du groupe de maisons situées derrière la statue de Faidherbe, convergent les rues de Béthune et du Molinel élargies et portées à 25 mètres.

Les autres modifications apportées aux tracés de ruesdans le quartier détruit de la Gare n'ont pas la même importance.

Le prolongement et l'élargissement de la rue d'Amiens, jusqu'au square de l'ancien Hôtel-de-Ville ; le prolongement de la rue de Fives jusqu'à la rue du Molinel ; la traversée de la Salpétrière permettant la construction de deux immeubles administratifs ; la rue de Paris élargie entre la rue du Dragon et la place du Théâtre ; les rues des Augustins, St-Genois, Ste-Anne, du Plat, du Barbier-Maës, Jeanne-Maillotte etc... ont été prévues élargies.

La rue du Vieux-Marché-aux-Poulets rectifiée met en communication la Place du Théâtre et la rue de Rougaix.

LA RUE GAMBETTA ET LA RUE DE FLANDRE

Pour ce quartier particulièrement insalubre, une expropriation par zones sera indispensable.

Dans le plan présenté la voie principale prolonge les rues Masséna et Jean-sans-Peur, traverse la rue d'Anvers pour rejoindre la rue des Meuniers au croisement de la rue des Postes et de la rue Brûle-Maison.

Les rues de Flandre et Manuel sont élargies et du croisement de la rue d'Anvers et de la rue de Flandre une voie se dirige vers la rue Gustave-Jonequet, une autre vers la rue Mourmant.

Les rues de Bône, Constantine, Soleil-Levant, etc... sont supprimées, l'impasse St-Louis élargie.

La seule partie immédiatement intéressante est la réalisation des allignements de la rue Léon-Gambetta et des rues qui y aboutissent dans la zone détruite.

Les plans produits par M. Dubuisson sont approuvés à l'unanimité.

LE BUDGET

Lecture des chiffres du budget primitif de l'exercice courant est ensuite donnée. Il s'établissait comme suit :

Recettes ordinaires, 19.525.838 fr. 30 ; Recettes extraordinaires, 3.672.388 fr. 13, soit 23.108 226 fr. 43 ; Dépenses ordinaires, 25.593.015 fr. 55; Dépenses extraordinaires, 8.053.275 fr. 43, soit. 33.646.290 fr. 98; Excédent de dépenses, 10.448.064 fr. 55.

Une subvention de 6.067.177 fr. 25 a été sollicitée du Ministère de l'Intérieur pour équilibrer le budget ordinaire, et une subvention de 4.380.887 fr. 30, pour équilibrer le budget extraordinaire.

Aprs avoir donné des explications sur la situation budgétaire, la commission a décidé d'accorder, à la ville de Lille, une subvention de 5.000.000 francs et une avance de 3.700.000 francs En conséquence, le budget modifié, s'arrête avec les chiffres suivants, que le conseil approuve et ratifie : Recettes ordinaires, 24.733.983 fr. 34 ; Recettes extaordinaires, 7.164.243 fr. 09, soit 31.898.226 fr. 43 ; Dépenses ordinaires, 24.733.015 fr. 55 ; Recettes extaordinaires, 7.153.275 fr. 43, soit, 31.886.290 fr. 98 ; Excédent de recettes, 11.935 fr. 45.

QUESTIONS DIVERSES

L'Union des Commerçants de la rue Esquermoise a demandé par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Chaudat, l'autorisation d'installer à l'entrée de cette voie publique, vers la Grand'-Place, deux pylônes décoratifs en fonte. Ces pylones supporteront chacun une lampe électrique et des panneaux réclames transparents ; le socle de l'un servira de boîte postale et celui du second contiendra un poste d'appel d'incendie relié directement à la Caserne des Pompiers de la rue Malus.

Une suite favorable sera donnée, à la demande des intéressés.

D'autre part le projet pour l'aménagement d'une Bourse du Travail, rue de la Vignette est également adopté à l'unanimité.

Les dépenses s'élèveront à 26.000 fr.

Les travaux seront exécutés par les entrepreneurs d'entretien, aux conditions et prix de leurs marchés.

La séance est levée, à 6 heures et demie.

Des bouchers sont poursuivis devant le Tribunal Correctionnel

Hier, à l'audience correctionnelle, sous la présidence de M. Leray, ont été appelées différentes affaires concernant des bouchers de la ville de Lille qui, sur procès-verbaux dressés par des agents vérificateurs des fraudes, avaient contrevenu à l'arrêté préfectoral du 15 avril 1921, réglementant les prix de la viande dans le département.

L'inculpation reprochait aux prévenus d'avoir vendu leur viande à un prix supérieur à celui fixé par l'arrêté, ou d'avoir appliqué des prix différents et supérieurs par rapport à la qualité de la marchandise.

Après réquisitoire de M. Savagner, substitut du procureur de la République qui, justifiant la prévention et rappelant les condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels de la Seine à des peines de prison et à de fortes amendes, le tribunal met l'affaire en délibéré pour son jugement être rendu à huitaine.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

A LA FEDERATION DES AMICALES

Sous la présidence effective de M. Selliez, la séance d'installation de préparation militaire et de culture physique, organisée par le bureau de la Fédération des Anciens Elèves des écoles publiques de Roubaix, a obtenu son plein succès. Plus de 300 membres des Amicales avaient répondu au premier appel.

A l'issue de cette séance, a eu lieu l'assemblée générale de la Fédération, à laquelle participait une très nombreuse assistance. Avant de lever la séance, M. Selliez donne rendez-vous à tous les membres présents, pour assister nombreux à la finale du challenge de football (juniors), qui aura lieu dimanche prochain, 5 juin, sur les terrains municipaux.

RETRAITES OUVRIERES
Echange de cartes annuelles

Tous les assurés (obligatoires et facultatifs), nés en mai sont invités à échanger leur carte annuelle à la Mairie (bureau des Retraites Ouvrières), avant le 10 juin courant.

Les retardataires nés dans les mois précédents doivent procéder immédiatement à cet échange afin de ne perdre aucun droit aux allocations de l'Etat, soit en cas de décès, soit au moment de la liquidation de leur pension de retraite.

ERRATUM

Dans notre compte-rendu de l'affaire Delbecque qui passa dernièrement devant le conseil de guerre de la 1re Région, le sobriquet de Kestelear, nom d'un officier allemand qui se distingua pendant l'occupation, fut attribué par erreur au témoin Henri Parent. Il n'y a pas, à notre connaissance, de reproches à adresser à M. Parent, concernant sa conduite pendant la guerre.

LA DUCASSE DE L'EPEULE

Il est rappelé à MM. les forains, que la ducasse de l'Epeule aura lieu le dimanche 3 juillet prochain.

Nous avons la certitude qu'ils viendront nombreux dans ce quartier vivant où ils sont assurés d'une bonne recette.

DIASEPTOL — VOIES URINAIRES = Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes. L'étui 8f. poste 8f50 (mandat). BURY DOCTEUR en PHie 47, R. S'-SAUVEUR LILLE (près la Gare)

EXCES DE VITESSE

Procès-verbal pour excès de vitesse en automobile, a été rédigé à la charge de M. Michel Vernier, 21 ans, étudiant, demeurant à Tourcoing, boulevard Gambetta, 292.

JAMBE CASSEE

Mme Romanie Haesard, 52 ans, demeurant rue Drouot, 52, est tombée hier matin, dans sa cuisine, par suite d'un faux mouvement, et s'est fracturé la jambe droite. M. le docteur Mausse, requis, a fait transporter la blessée à l'hôpital.

ON A TROUVE AU CIMETIERE LE CADAVRE NOUVEAU-NE

Hier après-midi, vers 3 heures et demie, M. François Leuridan, jardinier, demeurant Grande-Rue, 269, était occupé au cimetière. Il travaillait à une tombe du carré n. 1, lorsqu'il aperçut, à proximité, un paquet fait de papier gris. Il le développa, et trouva, roulé dans un linge sans marque, le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin. Un baillon lui couvrait la figure.

Il fit part de sa lugubre découverte à M. Buchard, commissaire de police du 5e arrondissement, qui fit procéder aux constatations d'usage par M. le docteur Debuchy.

La mort, causée par étouffement, remonte à une huitaine de jours.

On recherche les parents criminels.

A LA GARE, ON ARRETE UN DESERTEUR

Le soldat Léopold Vandamme, de la classe 1921, incorporé au 110e R. I., demeurant rue de Wasquehal, cour du Brandeloir, 22, avait quitté sa garnison, dimanche, sans permission. Il a été arrêté par la gendarmerie, hier matin, à la gare, au moment où il allait prendre le train.

DES CAMBRIOLEURS VOULAIENT OPERER CHEZ UN AGENT DE LA SURETE !

Hier matin, vers 3 h. 15, des malfaiteurs étaient occupés à fracturer la porte de la maison de M. Léon Hennebique, rue Decottignies, 44.

Ils ignoraient sans doute la présence dans la maison d'un parent de l'habitant, l'agent de sûreté Pierre Dupont. Le policier, réveillé par le bruit, se précipita pour les accueillir. A sa vue, les malandrins prirent la fuite. M. Dupont les poursuivit et parvint à rattraper l'un d'eux, un nommé Achille Devoet, originaire d'Arras. Ce dernier a été déféré au parquet.

QUI A PERDU SES PNEUS ?

M. Jules Delbart, cabaretier, Grand'Rue, 203, a trouvé mercredi soir, en face de son domicile, six pneus usagés pour bicyclette et une jante en fer.

On ne sait comment ces objets sont venus là. Ils sont à la disposition de leur propriétaire.

LES CONTRAVENTIONS

Des contraventions ont été relevées hier à la charge des nommés :

Jean Warroux, cabaretier, rue des Longues-Haies, 97, pour avoir laissé son chien circuler sans muselière ni collier ;

Georges Leclercq, chauffeur d'auto, demeurant à Tourcoing, rue des Cinq-Voies, impasse Saint-Louis, 14, pour excès de vitesse en automobile.

Paul Marescaux, chauffeur d'auto, demeurant à Tourcoing, rue de Carvin, 18, pour avoir circulé en ville avec une automobile avec échappement libre

UN INSOUMIS SE REND

Léonard Jacobs, omis à l'inscription de la classe 1904, avait été convoqué dernièrement pour passer le conseil de revision avec la classe 1921. Affecté au 69e R. I. à Nancy, il devait rejoindre son corps le 9 avril, mais jugea préférable de retourner en Belgique

Hier, cependant, il est rentré à Roubaix et est allé se constituer prisonnier à la gendarmerie.

Il sera conduit à Lille aujourd'hui pour être mis à la disposition de la justice militaire

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont pénétré dans le chantier de la maison Derville frères, négociants en bois, rue de l'Alma, 85, en fracturant la porte de dégagement donnant rue de la Lys.

Ils ont brisé ensuite un carreau de la fenêtre du bureau particulier du directeur, mais, sans doute dérangés par des bruits de pas, ils se sont enfuis en abandonnant sur les lieux une pince-monseigneur.

JAMBE FRACTUREE

Mlle Esther Leclercq, 43 ans, coursière, demeurant rue de la Concorde, 14, s'est fracturé la jambe gauche, hier matin, en tombant sur le parquet de sa cuisine.

M. le Dr Jacquemont, appelé à lui donner ses soins, l'a fait transporter à l'hôpital.

PIED ECRASE

M. Henri Dassonville, fabricant de cylindres, rue de l'Alouette, 40, descendait hier soir, vers 5 heures et demie, place Chaptal, du tramway venant de Wattrelos. La voiture se remit en marche alors que Mme Dassonville était encore sur le marche-pied. En voulant aider sa femme à descendre le fabricant ne put éviter la voiture de remorque, dont la roue-avant lui écrasa le pied à proximité de la base du tibia.

Une enquête est ouverte aux fins d'établir les responsabilités.

CHOCOLAT IBLED

A LA GRANDE HARMONIE

Le concert d'été offert aux membres honoraires de la société, aura lieu le dimanche 13 juin, au square Pierre Catteau. Nous en publierons le programme prochainement.

— Vendredi 3 juin, à 20 heures précises, répétition générale en vue des concerts des 12 et 16 juin.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Groupe Teinture. — Dimanche 5 juin, à 10 heures 30 précises, café Belle-Vue, 10, rue Neuve, conférence par M. Boidin, chimiste-bactériologiste, sur une nouvelle diastase « La Rapidase », produit appelé à rendre des services très appréciés pour le désencollage des tissus de coton et dans la préparation des apprêts.

MM. les industriels et toutes les personnes que ce sujet pourrait intéresser sont cordialement invités à cette causerie, qui promet d'être très instructive. M. Boidin s'étant spécialisé dans l'étude des ferments.

Le Secrétaire : J. WIBAUX.

ETAT-CIVIL

Naissances du 2 juin 1921. — Simonne Van Krinkelen, rue Dombasle, 12. — Auguste Tournemine, rue Vigne, 76. — Madeleine Vercruyssen, rue Tilleul, 159. — Madeleine Dumortier, rue Bernard, 22. — Alphonse Duquesne, rue Guinguette, 83. — Yvonne Hango, rue Epeule, 125. — Charles Vanpuymbrouck, rue Ommelet.

Décès. — Marie Leroy, veuve Desmazure, 73 ans, rue Lannoy, 195. — Simonne Verraest, 7 mois, rue France, 132.

TOURCOING

COUP DE POING ARME

M. Charles Voet, 34 ans, contremaître de chaudronnerie, demeurant rue Sainte-Barbe, 34, a porté plainte contre un individu qui, quelques instants auparavant, au cours d'une discussion, lui avait porté un coup à l'aide d'un objet contondant. A la suite d'une enquête, le sieur Henri Bayard 29 ans, sans profession, demeurant rue du Congo, 143, a été arrêté. Cet individu portait au doigt une chevalière avec monture tranchante avec laquelle il a frappé le plaignant.

PERE INDIGNE

M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, a fait arrêter, hier, le nommé Louis Salens, mécanicien, âgé de 47 ans, demeurant rue d'Amsterdam, 7. Cet individu est inculpé d'attentat aux mœurs et de viol. Sa victime est sa fille aînée, âgée de 18 ans.

LES VOLS

Une bicyclette apartenant à M. Jérôme Vanhée, demeurant rue de l'Union, 55, volée dans la nuit de mardi à mercredi, a été retrouvée hier, recouverte de varechs, dans un terrain vague de la rue de Nantes.

— Des malfaiteurs se sont introduits, la nuit, par effraction, chez M. Vigneron, rue de l'Union, 54, et ont enlevé divers objets. Le préjudice est évalué à 150 francs environ.

Les **GALERIES LILLOISES, 43 à 49, rue Nationale, 43 à 49, LILLE,** acceptent en paiement les **Bons d'Achats de la Reconstitution.** 9361

AU TIR NATIONAL

La bonne organisation du comité technique permit de mener à bonne fin le grand concours de printemps, organisé au stand moderne et élégant de notre ville. Pendant les sept journées du concours, 2.300 séries furent tirées; l'énorme succès remporté fut très mérité. Le concours fut suivi de bout en bout par une affluence nombreuse et disputé par de nombreux tireurs d'élite, le résultat resta indécis jusqu'à la fin. La première place revient au champion Jean Vandeputte, suivi de très près par Paul Périn.

La distribution des prix aura lieu le dimanche 26 juin, à 10 heures.

CHEVAL EMBALLE

Un cheval attelé à une voiture de la société « La Glacière Lilloise », rue de Brigode, à Lille, s'est emballé, hier matin, vers 10 heures, rue Verte-Feuille, par suite de la rupture d'un bridon.

L'animal a été arrêté rue du Pont-de-Neuville, par l'agent de police Albert Loncke, et le jeune Jules Bernard, 15 ans, demeurant rue de la Latte, 80. L'attelage a été remis à son conducteur. Aucun accident de personnes.

TENTATIVE DE CHANTAGE

Le nommé Lucien Déplechin, 20 ans, représentant de commerce, demeurant rue de la Latte, 83, a été arrêté hier pour tentative de chantage.

Il a d'ailleurs reconnu avoir, à deux reprises, menacé M. Amelinck, cabaretier, place des Halles, de dénoncer de prétendus trafics délictueux, si ce dernier refusait de lui verser 300, puis 1.500 francs.

L'inculpé a été déféré au parquet.

INCENDIE

Un incendie s'est déclaré hier, vers midi 45, chez M. Dansette, fabricant de fuseaux, rue de la Tossée, 174.

Le feu, dont la cause est encore inconnue, a pris dans un magasin du rez-de-chaussée contenant du papier, des rognures de papier et des fuseaux. M. Dansette en a été informé par un voisin et a fait appeler les pompiers. Ceux-ci n'ont pas tardé à arriver sur les lieux. Ils ont mis quatre lances en batterie, afin de préserver trois immeubles voisins qui étaient menacés. Tout danger fut bientôt écarté

Les dégâts, qui n'ont pu encore être évalués, sont assez importants.

LA FRAUDE

Les douaniers de la Marlière ont arrêté hier les nommés Michel Petyte, sujet belge, 17 ans ; Jules Eupin, français, 43 ans, et Bénoni Just, sujet belge, 21 ans, qu'ils ont trouvé porteurs de paquets de tabac et de cigarettes belges.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Jeanne Braye, rue Colbert, 111. — Lucienne Defru, rue du Labyrinthe, 24. — Marcel Braye, rue de la Potente, cour Liagre, 2.

Décès. — Arthur Maréchal, 68 ans, entrepreneur, ép. de Rosalie Picavet, rue Belle-Vue, 19.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

A PROPOS DU PRIX DU GAZ. — La Compagnie du gaz, vient de faire connaître par lettre, adressée au maire, sa décision en ce qui concerne le prix du gaz.

Au résumé, elle consent à donner le gaz pour l'éclairage à 0,608, pour le chauffage à 0,588 soit, en moyenne 0,60 au lieu de 0,62, prix actuel.

La Compagnie déclare ne pouvoir faire davantage pour le moment à cause de la moins-value dans le prix des sous-produits.

WATTRELOS

ARME PROHIBEE. — Van Saute Maurice, 27 ans, ingénieur, demeurant à Wetteren (Belgique), s'étant présenté à la frontière porteur d'un revolver automatique, a été l'objet d'un procès-verbal pour port d'arme prohibée.

TOUJOURS LES GRENADES. — Une trentaine de grenades ont été découvertes en curant un fossé et déposées dans le jardin de l'usine Vandendriessche, rue des Fleurs, en attendant leur enlèvement. Une autre grenade a été trouvée dans les jardins des douaniers rue Cocheteux, près du Pont des 44.

LES ENGINS DANGEREUX. — Une grenade a été découverte dans le jardin de M. Fastenaekels, rue de Tourcoing, 20.

LES ANCIENS ELEVES DU PLOUYS. — Dans sa dernière assemblée générale, l'Association Amicale Laïque du Plouys a constitué comme suit son bureau : directeur-trésorier, M. Alfred Arbion ; secrétaire général, M. Jean Bruneel ; secrétaire adjoint, M. Raymond Buyck ; trésorier adjoint, M. Emile Beny.

Cette Association a pour but de développer les œuvres post-scolaires et particulièrement l'enseignement du tir, d'aider à la propagation de l'instruction en encourageant la fréquentation scolaire ; de contribuer à l'instruction des adolescents et des adultes en organisant des conférences, fêtes, excursions, football, sports, athlétisme, etc.

ETAT CIVIL du 31 mai et du 1er juin. — *Naissances.* — Robert Halleumieux, rue du Gauquier, 88. — Gervais Lejeune, Plouys, 37. — Denise Permeke, rue des Champs, 43.

Publications. — Raoul Deltour, tapissier à Tourcoing, et Eugénie Belin, encaisseuse à Wattrelos. — Léon Rys, tapissier, et Blanche Deltour, soigneuse, à Mouvaux.

Décès. — Gisèle Gonton, 7 mois, Carrière Six, 54. — Nelly Hanol, 5 mois, rue de l'Espierre, 38.

FLERS

UN CHARRETIER ECRASE ENTRE DEUX CAMIONS

M. Michel Fulart, 35 ans, camionneur, au service d'un entrepreneur de la rue Marc Séguin, à Roubaix, passait hier sur la route départementale, à Flers, accompagnant son attelage.

Un autre camion venait en sens inverse. M. Fulart s'effaça contre sa voiture pour lui livrer passage, mais il fut serré entre les deux véhicules et tombe sur la chaussée.

Des passantes la transportèrent à l'estaminet du Petit-Wasquehal, où fut mandé M. le docteur Berthou. Le médecin constata un enfoncement de la cage thoracique et ordonna le transport du malheureux à l'hôpital de Roubaix.

Le blessé est dans un état désespéré.

La Vie Ouvrière

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

SYNDICAT DES EMPLOYES DE LILLE ET DES ENVIRONS

28, rue de Fives, à Lille

AUX EMPLOYES DE L'USINE DE FIVES. — Vous êtes invités à assister nombreux à la réunion de propagande qui aura lieu le samedi 4 juin 1921, à 12 heures, 1, rue Aristote, à Fives.

Tous les employés de l'Usine de Fives auront à cœur d'être présents à cette réunion. La situation des employés s'aggrave de jour en jour et il faut absolument que nous fassions bloc contre les exigences du patronat.

A cette réunion sera discutée la nomination d'un secrétaire pour la Section de Fives.

Demandez
La Reine des Montres
pour HOMME ou DAME
Imitant l'or à s'y méprendre
Garantie sur bulletin contre tout vice de construction.
Pour Homme, Dame ou Prix : 47.50
Garçonnet, avec chaîne-cadeau.
Boitier uni ou décoré en véritable plaqué or Prix : 75 frs. garanti 5 ans, avec jolie chaine gentleman, même métal.
Joindre le montant à la commande, plus 1 fr. 50 pour port.
ENVOI GRATUIT DE L'ALBUM ILLUSTRÉ
PÉTOLAT Fres & ANGUENOT, Manufre Principale d'Horlogerie à BESANÇON (Doubs).
(Usines à Besançon, Morteau, Villers-le-Lac)
IMPORTANT. — Vous avez intérêt, moyennant une majoration de 10 frs par montre, à recevoir le bulletin de garantie spécial, vous donnant droit pendant 5 ans à l'entretien et à toutes réparations gratuites.

Notre Service de Renseignements

BIRIBI QUI PASSE 1. — 1. Vous n'avez droit à la prime d'allaitement que si vous avez bénéficié de l'assistance aux femmes en couches. Adressez, s'il y a lieu, une réclamation au préfet. — 2. Si vous nourrissez votre enfant au sein, vous avez droit aux tickets de pain à prix réduit. Faites une demande à la Mairie.

A LOISON B. C. — Oui, vous devez payer la location du terrain. Toutefois, si le prix qui vous est réclamé était manifestement exagéré pour la superficie et la situation du terrain, vous pourriez déposer contre le propriétaire une plainte en spéculation illicite.

UNE VEUVE ENNUYEE DU MARAICAUX. — 1. Adressez une réclamation au Ministre des régions libérées, 223, rue St-Honoré, à Paris. — 2. Vous pourrez obtenir le paiement de l'indemnité de 50 % que lorsque la commission arbitrale aura statué ; il faudra d'ailleurs fournir à l'enregistrement la preuve que la commission arbitrale a été saisie en mars 1920. — 3. A partir du 24 octobre prochain s'il n'a pas été mobilisé.

UNE QUI VOUDRAIT SAVOIR N° 111. — 1. 720 francs par an. — 2. Oui, 90 francs par an jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 18 ans. — 3. Non.

N° 27, MADELEINE EST LENTE, PARESSEUSE. — Vous devez payez si vous voulez éviter des poursuites et une saisie, d'où des frais qui resteraient finalement à votre charge. Prenez donc arrangement avec votre créancier.

UNE BONNE COUVEUSE N° 4. — Vous pouvez réclamer une pension si vous avez au moins 55 ans. Mais il faudrait au préalable faire déclarer le décès de votre fils ; écrivez pour cela au Ministre de l'intérieur, à Paris.

UN VIEUX LECTEUR DU « REVEIL ». — 1. Il est trop tard actuellement pour que votre mère puisse réclamer utilement le rappel d'allocation militaire ; il aurait fallu faire une réclamation au plus tard dans les 15 jours de la signification de la décision de rejet. — 2. Il faut réclamer votre inscription au registre de commerce, avant le 30 juin prochain, au Tribunal de commerce de Lille.

UN PRISONNIER CIVIL DE LABUISSIERE N° 12. — 1. En ce qui concerne le paiement de civil, adressez une réclamation au préfet du Nord, 5e division. — 2. Vous ne pouvez retirer l'argent qui a été placé sur ce livret.

GUIDE-INDICATEUR LOUIS MASSON Couverture ROUGE — Contient le Prix des Places, les Tramways et les RUES DE LILLE — Le plus complet — HORAIRE DES TRAINS

HERNIE — PLUS D'OPÉRATION NI D'ÉTRANGLEMENT

CHUTES DE MATRICES, EVENTRATION, TOUS DEPLACEMENTS D'ORGANES

Le **REDUCTOR**, sans changer vos habitudes, quel que soit le volume de votre hernie, vous évitera opérations, étranglement, pertes de forces, toutes conséquences fâcheuses, et vous procurera un soulagement immédiat.

Le nombre toujours croissant des hernieux qui y ont recours le considèrent comme le seul agent thérapeutique leur assurant la réduction constante et totale de leur infirmité.

Nous engageons vivement lecteurs et lectrices qui souffrent à consulter **M. PAULIAT**, l'éminent spécialiste herniaire, de Paris, qui leur démontrera gratuitement, dans les villes ci-après, les merveilleux résultats obtenus.

SURDITÉ VAINCUE par la prothèse auriculaire, je garantis de faire entendre les sourds les plus rebelles, même en parlant bas. ESSAI GRATUIT.

GUERISONS OBTENUES EN QUELQUES MOIS PUBLIEES AVEC L'ASSENTIMENT DES INTERESSEES :

Mme BLERVAQUE, 8, rue Salembien, Hellemmes-Lille.
M. D. LEFEBVRE, 257, rue de Tourcoing, Marcq-en-Barœul.
M. VANDENABEELE, rue de Lille, cour Rumaux, 3, Seclin.
Mme VUICHON-PELSEZ, à Prisches, lieudit Limières (Nord).

LILLE : CABINET REGIONAL : 64, BOULEVARD CARNOT, TOUS LES MERCREDIS DE 9 HEURES A 4 HEURES.

Tourcoing, 7, Café Moderne, Grand-Place.
Cambrai, 9, Grand Hôtel Carré.
Lens, 10, Hôtel de la Renaissance.
Arras, 11 juin, Hôtel de l'Univers.
Carvin, 12, jusque midi, Hôtel Laloux.
Béthune, 13, Hôtel Dumur, Grand-Place.
Lillers, 14, Hôtel du Commerce.
Cambrai, 16, Grand Hôtel Carré.
Avesnes, 17, Hôtel Terminus.
Valenciennes, 18, Hôtel St-Jacques.

Un Bon Remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée des vieilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut employer la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement. Boîte 2 fr. 95 (impôt compris) toutes pharmacies. 3125.

BOURSE DE LILLE

DU 3 JUIN 1921

CHARBONNAGES	Cours préced.	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p)	420 ..	420 ..
» (part de fondateur) p.	992 ..	992 ..
Aniche (action 500 t. p.)	813 ..	804 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	360 ..	355 ..
Bethune (Bully-Grenay) (part)	9410 ..	9465 ..
— (cinquantième de part)	181 50	181 75
Blanzy (action 100 t. p.) p	1184 ..	1185 ..
Bruay (action)	2015 ..	2005 ..
— (dixième)	206 ..	203 50
Carvin (action 100 t. p.)	416 ..	410 ..
Clarence (action 250 t. p.)	340 ..	349 ..
Courrières (action 100 t. p.)	377 ..	365 ..
Crespin-Nord, émis 1905, tit. verts	141 ..	142 ..
Douchy (action 200 t. p.)	920 ..	938 ..
Dourges	364 50	362 50
Escarpelle (action 100 t. p.)	790 ..	790 ..
Ferfay (action 125 t. p.)	408 ..	385 ..
Lens (action)	990 ..	965 ..
— (dixième)	100 ..	99 75
Liévin (action 100 t. p.)	97 25	98 ..
— (coup. de 30 actions)	2895 ..	2900 ..
Ligny-lez-Aire (action 500 t p.)	1235 ..	1240 ..
Marles 30 % (part d'ingénieur)	3550 ..	3510 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	6580 ..	6590 ..
— 70 % (vingtième)	314 ..	311 ..
Meurchin (action 100 t. p.)	1390 ..	1395 ..
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	75 ..	....
Ostricourt (action 50 t. p.)	504 ..	495 ..
Thivencelles (Soc. ano.) act. 500 t. p.	189 75	189 75
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	309 ..	304 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2064 ..	2020 ..
— (dixième)	209 ..	204 25

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours préced.	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p)	303 ..	....
— (part de fondateur)	360 ..	....
Bustenari (Société des Pétroles de) (action 500 t. p.) p.	480 ..	480 ..
» » (part de fondateur) p	813 ..	....
Dabrowa (action 500 t. p.)	491 ..	475 ..
— (part de fondateur)	761 ..	741 ..
Financière des Pétroles	833 ..	790 ..
Franco-Polonaise	250 ..	248 ..
Grabownika (action 500 t. p.)	474 ..	450 ..
— (part de fondateur)	971 ..	945 ..
Karpathes	490 ..	465 ..
Omnium de P. d. N. (act 500 t. p.) p	755 ..	760 ..
» (part de fondateur) p	3660 ..	3350 ..
Polana (action 500 t. p.)	266 ..	250 ..
— (part de fondateur)	264 ..	264 ..
Potok (action 500. t p.)	330 ..	324 ..
Sylva-Plana	188 50	185 ..
Wankowa (action 500 t. p.)	660 ..	649 ..
— (part de fondateur)	312 ..	299 ..
Zagorz (S. d. P. de) (act 500 t.p.) p.	215 ..	200 ..
» (part de fondateur) p.	318 ..	316 ..

MÉTALLURGIQUES ET VALEURS DIVERSES	Cours préced.	Cours du Jour
Etabl. [illegible] Feuillette (act. 100 t. p.) p	185 ..	....
Const. et Tr. pub. d'Arras (act. 250 t. p.) (nos 2001 à 32000) p	300 ..	....
Denain et Anzin (action 500 t. p.)	1454 ..	1434 ..
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	665 ..	670 ..
Etablissements F.M. (F. Mourocher et Cie) (action 100 t. p.)	76 25	76 25
Fives-Lille (action 500 t. p.)	1363 ..	1352 ..
Cie Ind. de Matl de tr. (act. 500 t.p.) (nos 22001 à 40.000)	481 ..	470 ..
Soc. Ind. de Verrerie (act 500 t. p.)	370 ..	366 ..
Etablisse. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	600 ..	590 ..
Crédit du Nord (act. 500-250 p.) ex-rép. 125	983 ..	....

BOURSE DE LILLE

Marché toujours mal disposé. Les affaires sont de plus en plus restreintes.

Nos Charbonnages sont réalisés : **BETHUNE, BRUAY, LENS** et **VICOIGNE** sont en baisse.

En Métallurgie, la tendance n'est guère favorable. **SENELLE-MAUBEUGE** continue de rétrograder.

Pétrolifères peu soutenus. Quelques réalisations sur **FINANCIERE** qui reprend en clôture. **SYLVA PLANA** était légèrement offerte ; le reste de la cote se tasse légèrement.

Aux Diverses : **KUHLMANN** donne lieu à quelques cotations en hausse et en baisse. **INDUSTRIELLE DE VERRERIE** débute moins bien que la veille et termine en hausse.

BANQUE ROBERT, fondée en 1868, Lille, 4, rue Nationale, au 1er étage. Médaille d'Or de l'Exposition Internationale de Lille.

LES AVANTAGES DES BONS DU TRESOR A DEUX ANS

Les avantages qu'offre l'émission des Bons du Trésor à deux ans ne sont pas moins intéressants pour le public que pour l'économie nationale. Cette émission était indiquée, dans les circonstances actuelles, pour faire cesser la thésaurisation des billets pour diminuer la circulation de la Banque de France et pour assurer des ressources nouvelles à notre Trésorerie. La plupart de ceux qui ont gardé jusqu'ici leurs billets de Banque improductifs redoutaient les risques des placements définitifs, les impôts dont sont frappées les valeurs mobilières, les fluctuations de la Bourse, la baisse des cours, l'incertitude du taux de l'intérêt, etc. Mais tous ces aléas disparaissent lorsqu'on place son argent en Bons du Trésor remboursables à l'échéance fixe de deux ans et produisant des intérêts élevés de 6 % payés d'avance et exempts d'impôts. En s'abstenant de prendre part à l'émission des Bons du Trésor à deux ans, l'épargne perdrait une occasion unique de réaliser un placement temporaire offrant les plus solides garanties et les avantages les plus certains. 3161.

BOURSE DE PARIS

BULLETIN FINANCIER. — Paris le 2 juin. — Après un début relativement ferme des ventes assez nombreuses ont pesé sur la cote et la clôture s'est effectuée à des cours très sensiblement inférieurs aux derniers d'hier. Cette nouvelle dépression paraît être attribuée à des rumeurs pessimistes dont on a aucune confirmation. Les changes ont été soutenus et nos rentes françaises sont demeurées calmes.

Banques très faibles : la **PARIS** 1.355 **UNION PARISIENNE** 905 **LYONNAIS** 1.405 **SOCIETE GENERALE** 721.

Navigations irrégulières : **SUEZ** 5.800, **CHARGEURS REUNIS** 601, **TRANSATLANTQUE** 262.

Cuprifères fermes : **RIO** 1.460, **TANGANYIKA** 67 fr.

Industrielles russes réalisées et en recul sensible : **NAPHTE** 356, **BAKOU** 2.460, **LIANOSOFF** 455, **PLATINE** 605, **NORTH CAUCASIAN** 60.

Pétrolifères fermes au début ont réactionné en fin de bourse sur la mauvaise ambiance du marché : **EAGLE** 318 et 308, **SHELL** 252, **ROYAL DUTCH** 21.400, **OMNIUM DES PETROLES** 535.

Diamantifères très fermes avant bourse sur les avis de Londres fléchissent en clôture : **DE BEERS** 477, **JAGERSFONTEIN** 108.

Mines d'or lourdes : **CROWN MINES** 95, **RAND MINES** 106.

En valeurs diverses, baisse des **SUCRERIES D'EGYPTE** à 656, de la **SAY** ordinaire à 1.153, de la **PENARROYA** à 1.005, de la **KUHLMANN** à 681, de la **GAFSA** à 645.

LE CHANGE

Clôture à Paris, le 3 juin. — Sur Londres 46.74 ; New-York, 12.01 ; Berlin, 18 3/4 ; Belgique, 99 3/4 ; Danemarck, 213 ; Espagne, 157 1/2 ; Hollande, 413 ; Italie, 62 1/4 ; Norwège, 184 ; Roumanie 19 7/8 ; Suède 275 1/2 ; Suisse 210 ; Londres chèque 46.69.

IMPRIMERIE du REVEIL DU NORD 186 bis, rue de Paris. — LILLE. —
FÉDÉRATION du LIVRE — MARQUE SYNDICALE
Le gérant : Emile GEST.

HERNIE

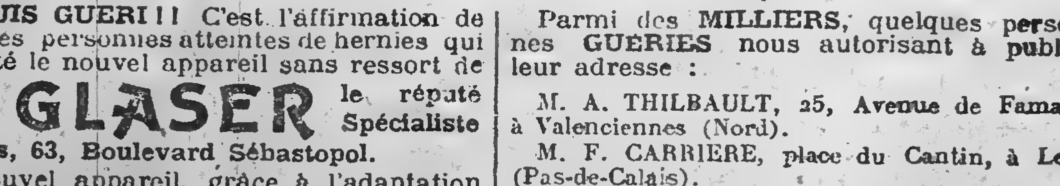

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI !! C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le réputé Spécialiste de Paris, 63, Boulevard Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à l'adaptation de la nouvelle **Pelote à compression souple** et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Parmi des **MILLIERS**, quelques personnes **GUERIES** nous autorisant à publier leur adresse :

M. A. THILBAULT, 25, Avenue de Famars, à Valenciennes (Nord).
M. F. CARRIERE, place du Cantin, à Lens (Pas-de-Calais).
M. DESMOUSSEAUX, rue Renoult, à Ezy (Eure).
M. J. BEGUIN, 3, rue Béguin, à Wignehies (Nord).
M. COURQUIN, à Trie-Château (Oise).

Approuvée par le corps médical lui-même, la nouvelle pelote adaptée à l'appareil sans ressort de **M. GLASER**, est le dernier progrès de la science herniaire.

Les témoignages authentiques de personnes **GUERIES** qui parviennent chaque jour à **M. GLASER** sont les preuves irréfutables de la supériorité de cette belle découverte.

MALADES que la hernie torture, ne vous laissez pas induire en erreur ! Méfiez-vous des réclames tapageuses !!

M. GLASER est le seul vrai praticien dont les 40 années d'expérience mettent le hernieux à l'abri de tous les mécomptes. **ADOPTER sa méthode, c'est VAINCRE la HERNIE.**

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Hommes et femmes, vieillards et enfants, allez donc tous, de 8 heures à 4 heures, à :

Valenciennes, 5 juin, Hôtel de Flandre.
St-Pol-sur-Ternoise, 6 juin, de 10 h. à 4 h., Hôtel du Trocadéro.
Montreuil-sur-Mer, 7 juin, de 8 h. à 3 h., Hôtel Belle-Vue.
Hesdin, 8 juin, Hôtel de France.
Calais, 9 juin, Hôtel Meurice.
St-Omer, 10 juin, de 8 h. à 3 h., Hôt. de France.
Arras, 11 et 12 juin, Hôtel du Commerce.
Béthune, 13 juin, Hôtel de la Gare.
LILLE, 14-15 juin, 3, rue des Tanneurs, 3, au coin de la rue Sec-Arembauld.

Obésité, Grossesse, MATRICE — CEINTURES VENTRIÈRES pour déplacement de tous organes

Brochure franco sur demande à M. GLASER, 63, boulevard Sébastopol, PARIS.